



Trouvez votre prochain chez vous en quelques clics !



Tuto !

Comment s'inscrire sur la plateforme de recherche de logement de mon école.



Conseils

Studapart x Université Caen Normandie
notre top 6 des meilleurs conseils pour une recherche efficace.



Logement

Une sélection de logements rien que pour vous : appart', coloc...



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE



Sommaire

1

Studapart & Université Caen Normandie : réservez votre logement en quelques clics

1. Studapart, la plateforme de logements de votre école
2. Comment ça marche ?
3. Une équipe à votre service
4. Des webinars Studapart, pour vous donner les clefs de la recherche de logement

2

Notre top 6 conseils pour une location réussie ! Avant de réserver votre logement

1. Constituez votre dossier de location
2. Commencez vos recherches à la bonne période
3. Pas de garant ? Studapart se porte garant pour vous
4. Visitez votre logement en ligne ou en physique

Après avoir réservé votre logement en ligne

5. Etablissez votre contrat de location
6. Souscrivez une assurance habitation

3

Des logements pré-sélectionnés et exclusifs à côté de nos campus

1. Les offres de propriétaires particuliers et agences spécialisées
2. Les offres en résidences étudiantes

4

Annexes

1. Questions fréquemment posées
2. Comprendre le lexique du logement
3. Astuces vie étudiante



1.

**Studapart &
Université Caen Normandie**
Réservez votre logement
en **quelques clics** !

1.1 Studapart, la plateforme logement de votre école



Annonces exclusives
et tout budget, partout
en France



Démarches simplifiées
en ligne



Accompagnement jusqu'à
la fin de la location par une équipe
experte et multilingue



Protection en cas de pépin
(annulation de dernière
minute, relogement...)

unicaen.studapart.com





1.2 Comment ça marche ?

3 étapes et c'est loué !

1. Inscrivez-vous

Munissez-vous d'une adresse mail personnelle ou les identifiants de votre établissement.

2. Candidatez

Détaillez vos critères dans la barre de recherche pour **trouver un logement qui correspond à vos besoins**. Dès qu'un logement vous plaît, candidatez en écrivant un message au propriétaire. En ligne ou à distance, visitez le logement.

3. Réservez

Réservez en ligne en payant votre premier mois de loyer et les frais de la plateforme.

Les frais de plateforme varient entre 175€ et 400€ selon la ville, le type de logement. Ils permettent de financer l'accompagnement, la vérification des annonces et de vous apporter une assistance en cas de pépin.



Psttt...

Ne payez jamais en dehors de la plateforme sinon vous ne serez pas protégé en cas de pépin ! C'est grâce à la réservation en ligne (paiement sur la plateforme) que Studapart peut vous apporter toutes les sécurités.



1.3 Une équipe à votre service

En tant qu'étudiant.e de l'Université Caen Normandie, vous pouvez bénéficier d'un support individualisé dans toutes vos démarches.



le tchat de la plateforme
(bulle de dialogue en bas
à droite de l'écran)



par mail
booking@studapart.com



par téléphone en cas de
questions à la suite de
votre réservation



Une équipe multilingue
est disponible **6j/7 de 9h à 20h**
pour répondre à toutes vos questions.

Faites connaissance avec l'équipe Studapart



Lara



Marine



julien



1.4 Des webinars Studapart, pour vous donner les clefs de la recherche de logement

En partenariat avec votre école et dès le mois de mai, l'équipe Studapart se mobilise pour répondre à toutes vos questions sur la recherche de logement.



1h
de visio



100%
gratuit



Tous les conseils
sur la recherche
de logement !

[Je m'inscris au prochain webinar](#)

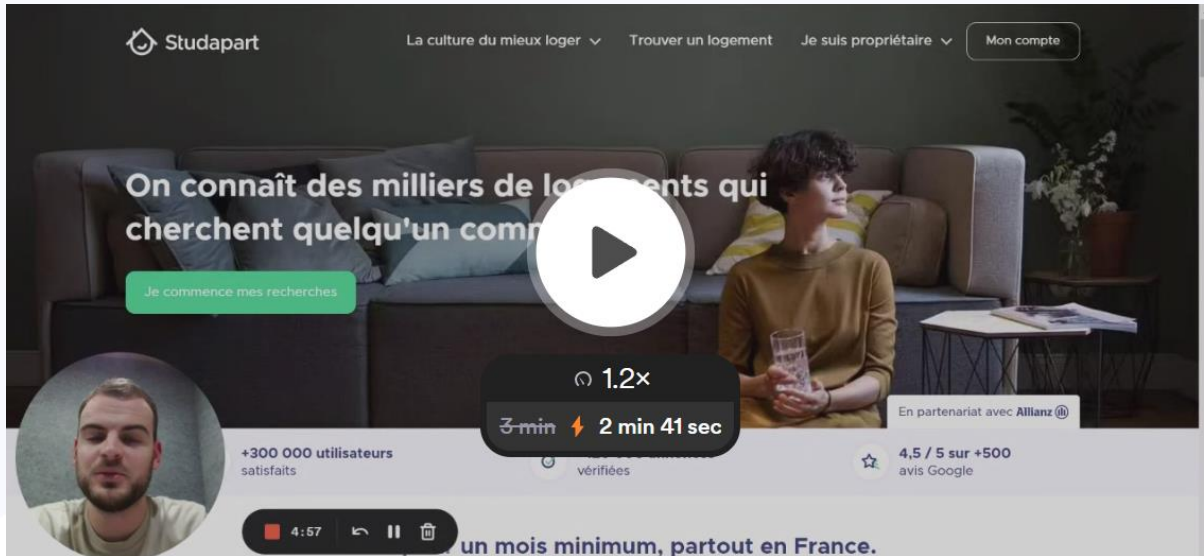
Zoom sur les thématiques abordées :

1. Quel est le meilleur moment pour chercher et comment s'y prendre ?
2. Comment se démarquer et trouver rapidement ?
3. Tout savoir sur les démarches et erreurs à éviter
4. Studapart se mobilise pour répondre à toutes vos questions





Découvrez les étapes de la réservation sur la plateforme logement de votre école



Ils ont aimé la location réinventée !



*"Je suis très satisfait de Studapart. J'ai trouvé un logement près de mon lieu de stage, la personne qui s'est occupée de mon dossier a été claire et efficace .
Je recommande ce site pour tous les étudiants."*

Joëlle



"Studapart offre un très bon accompagnement tout au long de la recherche de logement et vérifie chaque offre avant de les proposer et donc pas de risque d'arnaque franchement merci à toute l'équipe de Studapart pour m'avoir aidée à trouver et réserver mon logement."

Gabriella



2.

Top 6 conseils
pour une location
réussie !

2.1

Avant de réserver votre logement Constituez votre dossier de location

En France, tous les loueurs demandent un dossier de location. Il leur permet de connaître votre situation et de vérifier si votre profil correspond à leurs attentes. **Sur Studapart vous constituez votre dossier 1 fois pour toutes vos candidatures.**

Dans mes documents, il vous suffit de télécharger :

1. votre pièce d'identité recto/verso (une photo c'est aussi possible)
2. une preuve de votre admission/inscription dans votre établissement (un email de votre école fonctionne aussi)

Les documents de votre garant :

1. sa pièce d'identité
2. ses 3 derniers bulletins de salaire
3. son avis d'imposition

 **La protection de vos données personnelles est notre priorité :** ces informations ne seront partagées avec le propriétaire que si vous lui envoyez un message ou une demande de réservation. Sinon, ces informations sont enregistrées sur des serveurs sécurisés et ne seront pas divulguées.



Maxime Dard

Membre du réseau Studapart
depuis le 27 févr. 2023

[Voir mon profil public](#)



Dossier incomplet

40%

Informations personnelles

Mes informations

1 information manquante



Ma situation financière

Complet



Mes documents

2 informations manquantes



Vous n'avez pas de garant français ou pas de garant du tout ?

Studapart se porte garant pour vous pendant toute la durée de votre location. **C'est par ici**





2.2 Commencez vos recherches à la bonne période

Dans la recherche de logement le maître mot c'est : l'anticipation. Plus vous vous y prenez tôt, plus vous mettez les chances de votre côté. Pour ne rien manquer des nouveautés, inscrivez-vous à l'alerte email : vous recevrez des logements adaptés à vos critères quotidiennement.

1. Candidatez dès qu'un logement vous plaît !

En moyenne il faut faire 7 demandes avant de trouver le bon logement.

2. Mettez toutes les chances de votre côté en soignant votre présentation avec un dossier de location complété sur la plateforme (les loueurs en raffolent) et un message de présentation soigné.

3. Le loueur n'a pas de visibilité sur la prochaine disponibilité, positionnez vous sur la liste d'attente. Souvent les loueurs n'ont pas de visibilité à plus d'un mois car ils attendent que leurs anciens locataires confirment leur volonté de départ.

4. Soyez flexible sur la date d'entrée.





2.3 Pas de garant ? Studapart se porte garant pour vous

Un garant c'est quelqu'un de votre entourage (parent, ami...) ou un organisme (ex : Studapart) qui reconnaît que vous êtes une personne fiable et solvable, c'est-à-dire en capacité de payer le loyer.



Si vous n'avez pas de garant, Studapart peut se porter garant pour vous pendant toute la durée de votre location.

Pour cela, deux solutions sont possibles :

1. Soit vous souscrivez directement au Profil Garanti
2. Soit vous laissez votre dossier tel quel, et si le loueur estime que vos revenus ne sont pas assez conséquents, il pourra alors vous envoyer une proposition de réservation qui inclut la Garantie.



Accélérez votre recherche de logement

En France, 9 loueurs sur 10 demandent un dossier de location avec un garant . Sans garant, les locataires mettent jusqu'à 4 fois plus de temps pour obtenir des réponses seulement. C'est pour cela que nous avons créé le **Profil Garanti**.

Avec un **badge apposé** à votre nom, vous gagnez en visibilité. En vous démarquant, vous obtenez des réponses avant les autres candidats.

Meriem S. Hello, I'm Meriem, I'm a first-grade student...

Juliet R. **Guaranteed Profile** Hi, I'm looking for a room in your...

Anatole D. Hi, I'm interested in your room, is it still av...

Cerise sur le gâteau, **Studapart devient votre garant** si le loueur estime que votre dossier de location est insuffisant. Sans coûts additionnels.

Remplissez vos infos et activez votre Profil Garanti :

Nom	Prénom
Bourdain	Marine
École	Budget loyer max
Kedge	550
Durée de location	Date d'entrée idéale
6 mois	01/07/2023

Prix total: 165.00€

Paielement en 1 fois

Activez le Profil Garanti

Je découvre le Profil Garanti





Le profil Garanti 3 étapes et c'est activé !

1. Connexion

Connectez-vous sur Studapart et allez dans >> **menu** >> **Profil Garanti**.

2. Activez le service

Une fois le service activé, un badge apparaît sur votre profil et les loueurs voient que votre profil est vérifié et validé par Studapart. Votre Profil Garanti reste actif 6 mois à partir du jour de souscription.

3. Bénéficiez de la Garantie gratuitement

La Garantie Studapart est incluse dans votre pack. Si votre loueur indique qu'il souhaite bénéficier de la Garantie Studapart, celle-ci sera gratuitement ajoutée à votre dossier. Le loueur ne pourra pas vous demander de garantie supplémentaire.

 **La protection de vos données personnelles est notre priorité** : ces informations ne seront partagées avec le propriétaire que si vous lui envoyez un message ou une demande de réservation. Sinon, ces informations sont enregistrées sur des serveurs sécurisés et ne seront pas divulguées.



Maxime Dard

Membre du réseau Studapart
depuis le 27 févr. 2023

[Voir mon profil public](#)



Dossier incomplet

40%

Informations personnelles

Mes informations

1 information manquante



Ma situation financière

Complet



Mes documents

2 informations manquantes



[Je découvre le Profil Garanti](#)



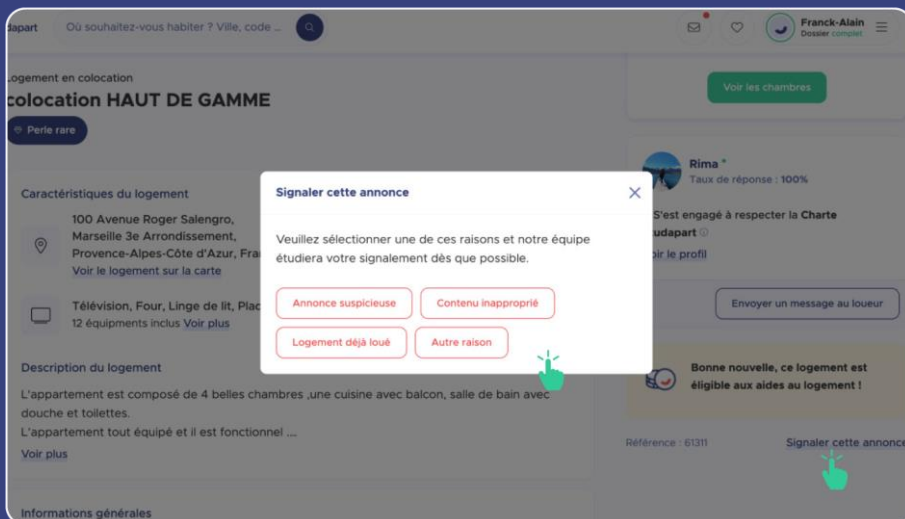


2.4 Visitez votre logement

En physique ou à distance, voici les éléments à vérifier lorsque vous visitez.



1. Les informations sur l'annonce sont-elles exactes ?
2. Est-ce que le quartier me plaît ? Si vous êtes à distance, renseignez-vous sur internet.
3. Est-ce que j'ai bien identifié tous les coûts du logement



Un doute sur une annonce avant
ou après la visite, **signalez-le nous !**



2.5 Établissez votre contrat de location

Vous pouvez le signer à distance au moment de la réservation en amont de votre entrée dans les lieux avec un scan, ou en direct le jour de l'état des lieux d'entrée.

Vous décidez avec votre propriétaire quand vous souhaitez le signer : si vous avez besoin de fournir un justificatif de domicile pour obtenir un visa, vous pourrez bien sûr le signer à distance, une fois votre réservation confirmée.

Le bail (ou contrat de location) est un document écrit listant toutes les informations nécessaires pour que la location se déroule bien. Il existe plusieurs types de baux. Par exemple, le contrat n'est pas le même selon que le logement est loué meublé ou non meublé.



2.6 Souscrivez une assurance habitation

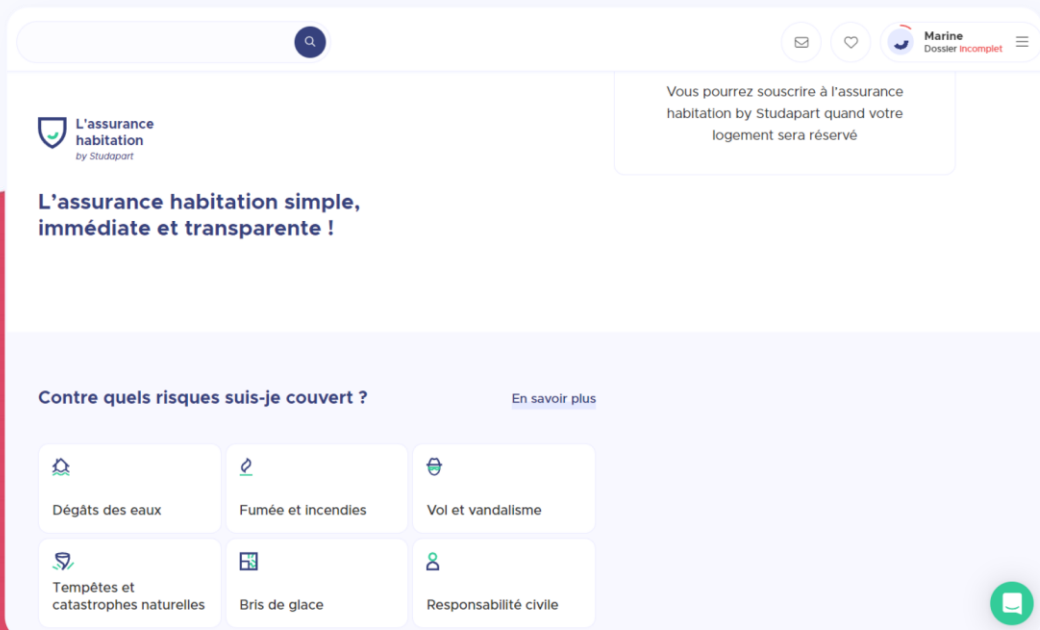
Il est obligatoire d'assurer son logement : votre loueur vous demandera une attestation d'assurance au moment de l'entrée dans les lieux. Retrouvez ce qu'il faut savoir sur les tarifs, les clauses et la démarche à suivre pour déclarer un sinistre.

Assurance habitation simple

Studapart propose une assurance habitation simple, transparente et 100% en ligne. Retrouvez toutes les informations sur votre espace Studapart et souscrivez en 2 clics une fois que vous avez réservé votre logement !

Responsabilité civile

L'assurance habitation contient également une assurance responsabilité civile, très souvent demandée par les écoles et universités en France



The screenshot shows the Studapart insurance interface. At the top, there's a search bar and navigation icons (mail, heart, phone). A notification bubble states: "Vous pourrez souscrire à l'assurance habitation by Studapart quand votre logement sera réservé". The main heading is "L'assurance habitation simple, immédiate et transparente !". Below this, a section titled "Contre quels risques suis-je couvert ?" lists six coverage areas in a grid: Dégâts des eaux, Fumée et incendies, Vol et vandalisme, Tempêtes et catastrophes naturelles, Bris de glace, and Responsabilité civile. A "En savoir plus" link is next to the title. A chat icon is in the bottom right corner.

L'assurance habitation simple, immédiate et transparente !

Contre quels risques suis-je couvert ? [En savoir plus](#)

- Dégâts des eaux
- Fumée et incendies
- Vol et vandalisme
- Tempêtes et catastrophes naturelles
- Bris de glace
- Responsabilité civile

[Je découvre le Profil Garanti](#)



A modern living room with a dark grey accent wall, a light-colored sofa with several cushions, a round mirror with a wooden frame, and a large window with sheer curtains. A red and purple gradient overlay covers the bottom half of the image.

3.

**Des logements
pré-sélectionnés
et exclusifs à côté
de nos campus !**



3.1 Les offres de propriétaires particuliers et agences spécialisées

Studio, colocation, chambre chez l'habitant... des milliers de propriétaires proposent des logements partout en France. Toutes ces annonces sont vérifiées par Studapart.

**Découvrez les pépites
proche de votre établissement**

unicaen.studapart.com



Faites une simulation pour connaître vos droits aux aides au logement (APL/ALS) > ICI

[Simulation ici](#)



Psst..

Pour assurer le meilleur suivi, utilisez la messagerie en ligne et ne faites pas de paiement en dehors de la plateforme Studapart



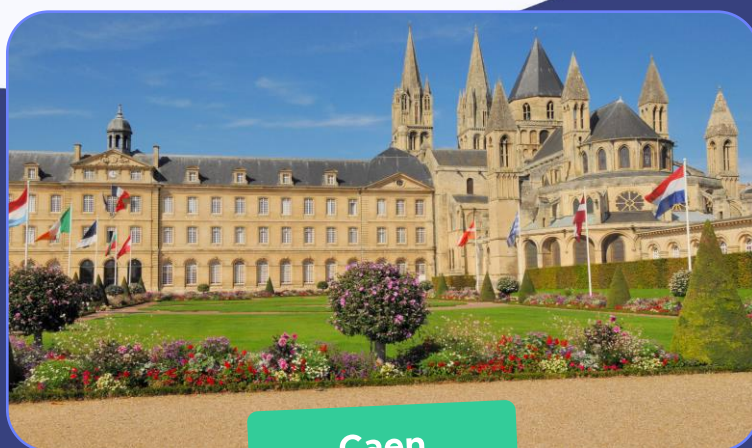
3.2 Les offres en résidences étudiantes

Studio individuel ou colocation, vous trouverez forcément votre perle rare. En bonus, des équipements et des services tels que : laverie, cafétéria, wifi, salle de sport...

Pour chacune des résidences étudiantes, **bénéficiez de promotions exclusives et de places réservées aux étudiants français et internationaux de l'Université de Caen Normandie.**



Cherchez votre futur chez vous !



Caen

Psst..

Retrouvez la totalité de ces offres sur votre plateforme

[Rendez-vous ici](#)





Campus à Caen



Kley Caen



Proche
de votre
campus

à partir de

555€ /mois

Charges comprises

La résidence vous propose une grande variété de logements meublés de 14m² à 34m², ainsi que des services supplémentaires.

Éligible aux aides (APL, ALS)

Surface des logements

Services inclus

Oui

de 14m à 34m

Oui

Retrouvez la totalité de ces offres sur

unicaen.studapart.com



Campus à Caen



Twenty Campus Caen



Proche
de votre
campus

à partir de

450€/mois

Charges comprises

La résidence vous propose une grande variété de logements meublés de 13m² à 32m², ainsi que des services supplémentaires.

Éligible aux aides (APL, ALS)

Surface des logements

Services inclus

Oui

de 13m à 32m

Oui

Retrouvez la totalité de ces offres sur

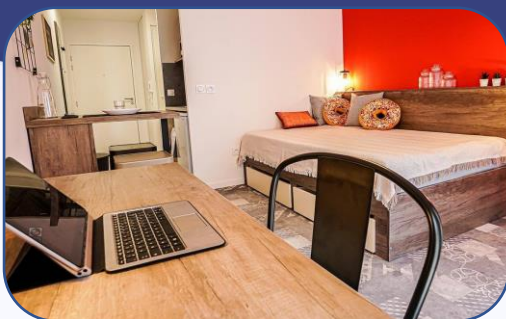
unicaen.studapart.com



Campus à Caen



UXCO | ex SUITÉTUDES La Biscuiterie



Proche
de votre
campus

à partir de

530€ /mois

Charges comprises

La résidence vous propose une grande variété de logements meublés de 17m² à 24m², ainsi que des services supplémentaires.

Éligible aux aides (APL, ALS)

Surface des logements

Services inclus

Oui

de 17m à 24m

Oui

Retrouvez la totalité de ces offres sur

unicaen.studapart.com



Campus à Caen



UXCO | ex SUITÉTUDES La Pommeraie

Proche
de votre
campus



à partir de

455€ /mois

Charges comprises

La résidence vous propose une grande variété de logements meublés de 13m² à 36m², ainsi que des services supplémentaires.

Éligible aux aides (APL, ALS)

Surface des logements

Services inclus

Oui

de 13m à 36m

Oui

Retrouvez la totalité de ces offres sur

unicaen.studapart.com



4.

Annexes



4.1 Est-ce que Studapart gère le règlement des autres loyers ?

Studapart gère uniquement le premier loyer. Il sera automatiquement versé à votre loueur via la plateforme, le premier jour après votre date d'entrée. C'est un moyen de vous protéger en cas de pépin. En effet, si vous souhaitez annuler ou encore si le logement a un problème, nous pouvons vous restituer votre loyer.

Pour les mois suivants, les virements bancaires devront être effectués directement auprès du propriétaire.

Quelles sont concrètement les protections apportées par Studapart et mon école ?

En plus de vérifier le profil des loueurs, Studapart vous apporte 3 protections clefs :

1. Une protection contre les annulations de dernière minute : si le propriétaire ne souhaite plus vous louer son logement à la dernière minute, Studapart vous trouve une solution temporaire et vous aide à vous reloger.

2. Une protection contre les annonces non conformes : dans les 24h suivant votre entrée dans les lieux, si vous constatez une non conformité majeure du logement par rapport à la description, vous pouvez annuler votre réservation et être remboursé en 24h.



3. Une protection contre les annulations de dernière minute : si le propriétaire ne souhaite plus vous louer son logement à la dernière minute, Studapart vous trouve une solution temporaire et vous aide à vous reloger.

Que dois-je payer pour finaliser ma réservation en ligne ?

Lors de la réservation, il vous sera automatiquement demandé :

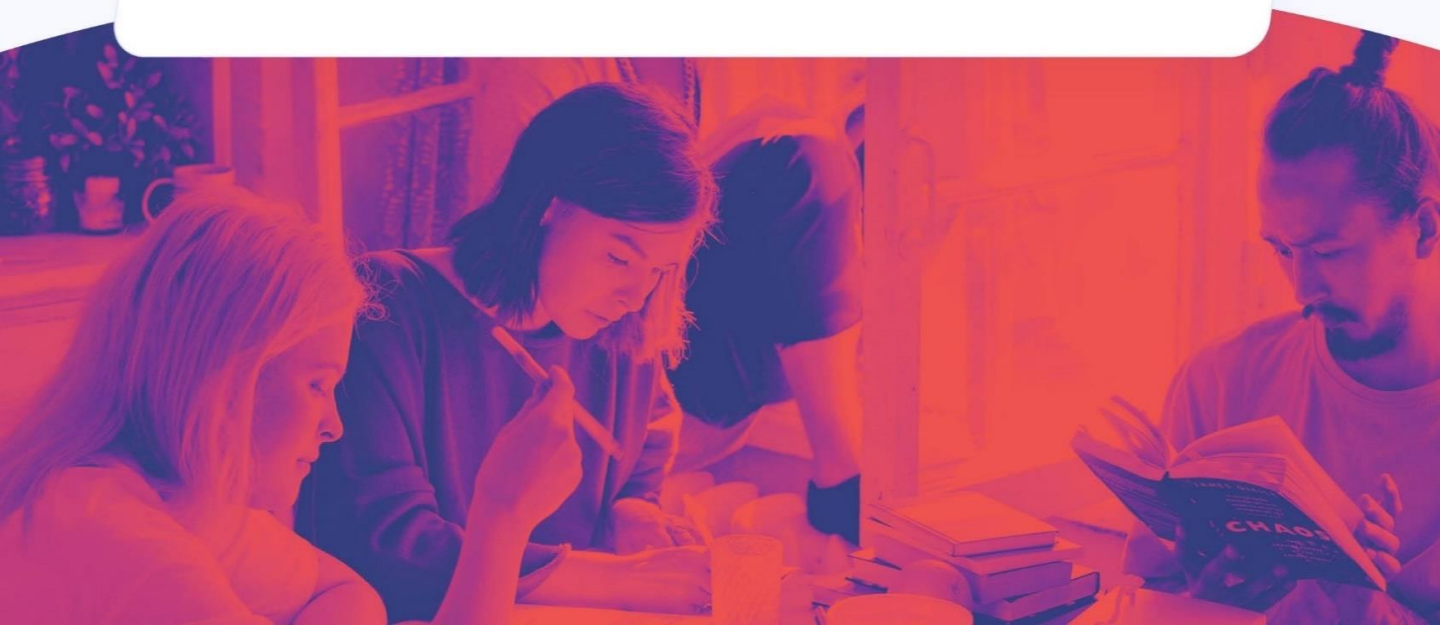
1. Le premier mois de loyer
2. Les frais Studapart

En option, à la demande du loueur :

1. La Garantie Studapart

Qu'est-ce que la Garantie Studapart ?

La Garantie Studapart est optionnelle, à la demande du loueur pour le protéger des loyers impayés si vous n'avez pas de garant. Cette Garantie est à votre charge.





4.2 Comprendre le lexique du logement

**Est-ce que Studapart gère le règlement
Quels sont les différents types de logements ?**

Un logement T1 (ou F1)

C'est une habitation qui n'est composée que d'une seule pièce. C'est-à-dire une pièce de vie utilisée à la fois comme séjour et chambre.

Un logement T2

Un appartement T2 est tout simplement une habitation qui contient deux pièces. Il s'agit généralement d'un séjour (ou salon) et d'une chambre.

Un logement T3

Un logement T3 (ou F3 lorsqu'il s'agit d'une maison) contient trois pièces : un salon (ou séjour) et deux chambres.

Un logement T4

Un appartement T4, c'est-à-dire doté d'une pièce principale et de trois chambres, c'est l'idéal pour s'installer à plusieurs et ainsi diminuer les frais de colocation (le loyer, les charges, les frais annexes...).

Un studio

C'est une habitation qui n'est composée que d'une seule pièce. C'est-à-dire une pièce de vie utilisée à la fois comme séjour et chambre. Le studio se distingue de l'appartement pour son "coin cuisine" que l'on trouve dans la pièce principale.



Qu'est-ce que la chambre chez l'habitant ?

Elle permet à l'étudiant de loger dans sa propre chambre mais sous le même toit qu'une famille ou un couple de personnes âgées par exemple.

Qu'est-ce que le coliving ?

Le principe du coliving tient à la fois de la colocation et du coworking. Il associe en un même lieu le logement et le travail mais aussi la vie en communauté et le chez soi.

Qu'est-ce que les charges locatives ?

Les charges sont payées en complément du loyer. Elles doivent donc apparaître distinctement du loyer, sous la forme d'une décomposition "loyer + charges". Les charges sont par exemple l'eau, l'électricité, le chauffage, internet...

Quelles sont les aides au logement ?

La Caisse d'Allocations Familiales, ou CAF

C'est cet organisme qui est chargé de verser aux locataires éligibles des aides au logement.

L'Aide Personnalisée au Logement, ou APL

C'est l'aide la plus couramment versée parmi les aides au logement.



4.3 Astuces vie étudiante

Astuce : gérez votre budget quotidien

Comment ouvrir un compte bancaire ? Quelles banques privilégier - traditionnelle ou en ligne - et quelles options choisir ?
On vous dit tout sur notre article dédié !

Estimez vos besoins et renseignez-vous auprès de plusieurs acteurs avant de vous engager. Les bons plans étudiants sont nombreux à chaque rentrée, profitez-en !

Estimez vos besoins et renseignez-vous auprès de plusieurs acteurs avant de vous engager. Les bons plans étudiants sont nombreux à chaque rentrée, profitez-en ! dernière minute, Studapart vous trouve une solution temporaire et vous aide à vous reloger.

En plus de votre loyer, prenez en compte vos autres dépenses

Vos abonnements mensuels (internet, téléphone, électricité, transports en commun...)

Vos repas

Vos loisirs (cinéma, sport, expositions...).

Allez voir du côté des associations étudiantes de votre établissement pour connaître les bons plans.

Gérez votre budget étudiant

Votre contribution à la vie étudiante et de campus (C.V.E.C.)

Cette contribution de 92€ est obligatoire chaque année par les étudiants de formation initiale, y compris à distance, dans un établissement d'enseignement supérieur. Elle permet de mieux accueillir les étudiants et de leur proposer un accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif au cours de leurs études. Les étudiants internationaux en échange universitaire sont exemptés de cette contribution.

Pour régler votre C.V.E.C :

Inscrivez-vous sur le site messervices.etudiant.gouv.fr

Connectez-vous ensuite au site dédié cvec.etudiant.gouv.fr



La sécurité sociale en France

L'affiliation à la sécurité sociale est gratuite et obligatoire pour tous les étudiants en France, que vous soyez français ou étrangers. La sécurité sociale couvre une partie de vos dépenses de santé.

Zoom sur le système de santé français

1. Si vous êtes un étudiant français : vous êtes automatiquement enregistré. Pas de démarches à effectuer pour vous !
2. Si vous êtes un étudiant international : vous devez vous enregistrer dès que votre inscription dans votre établissement est validée. Sauf si vous étiez déjà inscrit dans un établissement français cette année. Rendez-vous sur etudiant-etranger.ameli.fr
3. Si vous êtes un étudiant européen, vous devez vous enregistrer si vous n'avez pas de Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) ou que vous avez un formulaire S1*. Si vous avez une CEAM ou êtes déjà inscrit dans un établissement français cette année vous n'avez pas besoin de vous enregistrer.



À savoir !

Votre CEAM doit être valide jusqu'à la fin de l'année universitaire pour que vous soyez remboursé de vos frais de santé. La CEAM concerne les pays membres de l'Union Européenne, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse.

*Le formulaire S1

Document portable qui se demande dans votre pays, avant de partir, auprès de l'organisme de santé où vous êtes affilié. Il vous permet de vous inscrire à la sécurité sociale en France. Le formulaire S1 concerne uniquement les citoyens des pays de l'UE/ EEE/ Suisse.

Vous pouvez également souscrire à une assurance santé complémentaire : la mutuelle. Elle permet de compléter le remboursement de vos dépenses de santé, qui sont remboursées

à 60% par la sécurité sociale.



Numéros utiles

Pompiers : 18

Police : 17

Service d'Aide Médicale Urgente : 15

Numéro d'appel d'urgence européen : 112

Le 112 peut être composé à partir d'un téléphone fixe ou portable, sans crédit, avec n'importe quel opérateur européen. Vous pouvez également composer le 112 à partir d'un téléphone sans carte SIM.



Soutien psychologique (Fil Santé Jeunes) :

0 800 235 236 (gratuit depuis un fixe)

De 9h à 23h. Anonyme et gratuit.

